

Le Conseil scientifique d'institut (CSI) conseille et assiste par ses avis et ses recommandations le directeur de l'institut de manière prospective sur la pertinence et l'opportunité des projets et activités de l'institut. Dans un contexte de profondes mutations et d'incertitudes de la recherche française impactant parfois ses fondements, et ses acteurs, il est essentiel qu'un large panel de sensibilités (comme peut l'être celles de l'INC) soit représentées. Ainsi, dans ce lieu de débats et d'analyse prospectives, la direction de l'INC a besoin d'interlocuteurs actifs pour prendre connaissance des réalités de terrain, quantifier l'impact des difficultés rencontrées par la communauté, mais aussi de faire remonter les besoins des personnels dans son ensemble et des chimistes en particuliers. Il nous appartient également de vous informer des choix et des décisions de la direction scientifique.

Les enjeux de l'élection: Vous êtes appelés à choisir les membres élus du Comité Scientifique d'Institut (CSI), organe de réflexion et d'orientation de l'institut de chimie (INC), représentant près de 3000 acteurs CNRS au service de recherche, chercheurs/ses, ingénieurs/es et techniciens/nes répartis dans 145 unités de recherche et de service. Défendre la Chimie en tant que discipline scientifique propre, souligner son ubiquité dans les domaines scientifiques à l'interface de la biologie et de la physique, notre discipline est un atout et un marqueur fort de la transdisciplinarité du CNRS. Les élus ont la responsabilité d'assurer la cohérence entre son pluralisme de recherches fondamentales, et ses nombreuses déclinaisons plus appliquées qui font la richesse de notre Institut. Dans un contexte particulièrement évolutif, il est important que la communauté scientifique puisse compter sur une information fiable et modérée.

Membre de la section 16 je suis particulièrement attaché à l'interface et l'interdisciplinarité où chimistes, bio-informaticiens et biochimistes structuraux travaillent de concert à l'accroissement des connaissances, leurs valorisation et leur diffusion vers d'autres domaines de recherche.

Pourquoi cette candidature ? : Depuis une vingtaine d'années, toutes les restructurations de l'ESR vont dans le même sens, de la territorialisation autour de grands pôles ou encore politique de site. Le constat du désengagement du CNRS au profit de l'université, l'observation de la lente mais constante dégradation des conditions de travail, (précarité, concurrence, chasse aux appels d'offres, mutualisations sans objectif scientifique, poids de la bibliométrie, remise en cause de l'indépendance de la recherche, augmentation des charges administratives) et l'espoir qu'il est encore possible de défendre nos intérêts m'amènent à m'engager activement pour :

- défendre l'ensemble des personnels de l'INC en prenant en compte leurs réalités humaines et de terrain ;
- refuser la lente dilution des unités et personnels avec les universités ;
- refuser toute détérioration du rôle des Centres de Service et d'Insertion professionnelle ;
- proposer des solutions adaptées pour protéger la recherche publique au sein du CNRS, dont la visibilité internationale est reconnue

Quel rôle jouer au sein des CSI ? : Une politique scientifique est ce que nous décidons d'en faire. Si je suis élu avec le soutien du SNTRS-CGT, nous pouvons proposer un éclairage radicalement différent et refuser ce fatalisme qui semble gagner la communauté scientifique. Il existe des solutions alternatives à la vision managériale et néo-libérale de nos métiers. Les représentants élus qui participent aux CSI du CoNRS doivent peser sur la Direction du CNRS, sur

les orientations scientifiques et sur les grandes questions qui touchent toutes les catégories de personnel : carrière, emploi, métiers, financements, restructurations, coopérations internationales.

Pourquoi les élus se doivent être des acteurs incontournable du dialogue social au sein de l'ESR ? : La politique des différents gouvernements qui ont déstabilisé la recherche publique en France avec des lois comme le Pacte pour la recherche, la LRU, la LPR, et la loi Fioraso. Ces politiques ont conduit à l'asservissement de la recherche publique au marché et à la compétition entre les établissements pour l'excellence. En conséquence, le CNRS a perdu son rôle national et ses prérogatives de politique scientifique, tandis que les personnels subissent des mutualisations et des mobilités forcées. En outre, la politique d'austérité perpétue le blocage des salaires et des carrières, en accroissant la précarité et en décourageant les jeunes de poursuivre des carrières scientifiques en France. Les recrutements sont de plus en plus compétitifs, ce qui entraîne une perte de talents pour la recherche française. Enfin, l'instauration de primes qui seront augmentées d'un facteur 7 pour les chercheurs, et accompagnée d'une baisse du nombre de postes de 10%, pourrait remettre en cause le métier de chercheur à temps plein pour des raisons purement économiques.

Je souhaite incarner une voix différente pour défendre la place de la chimie au sein du CNRS et mener les actions nécessaires pour préserver la qualité de la recherche publique et l'indépendance des chercheurs face aux pressions économiques et politiques qui menacent leur travail :

- Pour la défense de la recherche publique et de ses personnels au CNRS
- Pour le recrutement de titulaires plus jeunes et en nombre suffisant selon les besoins. Pour mettre fin au scandale de la précarité. Pour des carrières attractives et la reconnaissance des qualifications.
- Pour des financements récurrents qui permettent aux scientifiques d'exercer pleinement leur métier, au lieu de devenir « chercheurs d'argent ».
- Pour arrêter les dérives managériales génératrices de souffrance et permettre aux personnels de retrouver la sérénité de travailler
- Pour que le CNRS garde ses prérogatives nationales. Pour le maintien de toutes les disciplines en son sein, et pour une attention particulière en direction des thématiques rares ou menacées.
- Pour le développement des Grands instruments de recherche.
- Pour une collaboration équilibrée entre le CNRS et les universités qui ne doit pas être assujettie aux pressions locales du patronat et des Régions.

Qui suis-je ? : Biochimiste structural, j'ai été recruté au CNRS en 2010. Membre de l'INC je travaille à l'interface avec des chimistes et des biochimistes, j'apprécie cette richesse unique qu'est la transdisciplinarité que permet le CNRS. J'ai adhéré récemment au syndicat SNTRS-CGT. Sympathisant mais n'étant pas à l'aise avec l'esprit corporatiste, je me suis toujours tenu en retrait, participant de manière surtout individuelle aux luttes contre la dégradation de nos conditions de travail. Mais les récents événements du scandale de Meudon représentant la dilapidation de nos moyens de travail, alors qu'on nous restreint tous les jours nos moyens et la violente réforme sociale que nous vivons m'ont décidé à rejoindre le SNTRS-CGT. Cela me permet de me battre efficacement contre cette vision compétitive et inégalitaire de la recherche. Je crois que les CSI regroupent une communauté de scientifiques qui aiment leur métier et veulent s'impliquer dans le fonctionnement du CNRS. Fort de votre soutien et de votre confiance, je m'efforcerai d'être toujours à l'écoute de la communauté des chimistes et des personnels affiliés de l'institut et de faire circuler toutes les informations utiles aux collègues, tout en défendant les principes et les engagements énoncés dans cette profession de foi.